

## DEROULEMENT DE L'OPERATION EN 2009

### 1<sup>er</sup> trimestre (scolaire)

- rencontre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat avec les responsables d'établissements scolaires ;
- présentation de l'opération « Bravo les Artisans » et des métiers de l'artisanat à chaque classe d'un même niveau (4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup>) en présence d'un enseignant ;
- repérage des élèves intéressés ;
- **choix d'un couple d'élèves par classe** ;
- repérage et sensibilisation des entreprises par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ;

### Second trimestre (déroulement concret de l'opération)

- **signature des contrats de partenariat** qui lient les jeunes et leurs parents, les entreprises, le collège et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ;
- **stages en entreprises** : le couple d'élèves choisis se rend régulièrement en entreprise (5 x 2 heures minimum pour les collégiens ou une vingtaine d'heures pour les élèves scolarisés en DP6). Il est chargé ensuite d'élaborer un diaporama incluant textes et photos (présentation de l'entreprise, du métier, travail approfondi sur un thème). Ce travail peut être complété par la présentation d'une réalisation ou vidéo.

### Troisième trimestre

- **bilans au sein des collèges** : phase essentielle de l'action pour la démultiplication de l'information. Chaque couple de jeunes expose devant ses camarades de classe, pendant une séquence de cours, les perceptions et les connaissances acquises sur le métier et l'entreprise visitée, le rôle du chef d'entreprise, l'ambiance, les horaires, les gestes, la formation, etc...  
Ce bilan se fait en présence de l'équipe éducative, du chef d'entreprise et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

LUNDI 27 AVRIL 2009

- **médiatisation de l'opération** : manifestation rassemblant près de 400 personnes.  
**Objectifs** : mettre en valeur : le travail réalisé par les élèves, les métiers et les entreprises de l'Artisanat, le partenariat existant entre le monde des entreprises et de l'enseignement. Remise de récompenses aux jeunes « reporters » de l'Artisanat.

## QUELQUES CHIFFRES

**EN 2009 :**

**8 établissements**  
**84 jeunes « acteurs »**  
**828 jeunes « auditeurs »**  
**44 entreprises d'accueil**

**Depuis son origine :**

**16 établissements**  
**1063 jeunes « acteurs »**  
**11582 jeunes « auditeurs »**  
**541 entreprises d'accueil**

**Cette action est actuellement mise en œuvre avec le partenariat financier le l'Union Européenne, la Région Rhône Alpes et le Conseil Général de la Loire.**  
**Partenaires : MAAF et Banque Populaire du Massif Central.**